

POLITIQUE DE DOUCHE

CONTEXTE

La politique de douche pour les Finales des Jeux du Québec est celle convenue entre **SPORTS**QUÉBEC et le Comité organisateur.

Le Comité organisateur s'engage à offrir aux athlètes, officiels majeurs, accompagnateurs, chefs de délégation et missionnaires un plan de douche selon les capacités et infrastructures du milieu.

BUT DE LA POLITIQUE

Assurer une saine gestion de l'accessibilité aux douches

MODALITÉS DE LA POLITIQUE

Pour les athlètes

Les douches doivent se prendre sur les sites de compétitions en tout temps. Si le site de compétition ne possède pas de douche, un autre site de compétition sera dédié.

Pour les accompagnateurs, entraîneurs et missionnaires

Les douches doivent se prendre sur les sites d'hébergement après le couvre-feu de 22 h. Si le site d'hébergement ne possède pas de douche, un autre site d'hébergement sera dédié.

Pour les officiels

Les douches doivent se prendre sur le site d'hébergement des officiels ou dans un vestiaire dédié uniquement aux officiels.

SANCTION

Toute personne qui ne respecte pas le présent règlement se fera retirer sa carte d'accréditation et sera exclu de la Finale provinciale et devra retourner dans sa région à ces frais.

L'exclusion d'un entraîneur peut conduire à une disqualification de l'équipe faute d'entraîneur.

Toute exception à quelque règlement ci-haut mentionné doit faire l'objet d'une entente écrite entre le Comité organisateur des Jeux du Québec et **SPORTS**QUÉBEC.